

## Centre de rééducation du district 105

Compte-rendu

Je me permets de soumettre au Parti les aveux des prisonniers suivants :

1. le dénommé YOENG Tan (យ៉ឹង តាន), âgé de 28 ans, marié à SUN Lim Heng (ស៊ុន លីមហេង), est né au village de Takeo, commune de Srè Normong (ស្រែននោង), district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo. Ce salaud était lieutenant de l'armée de l'air. Après le 17 avril, il est retourné vivre dans sa province natale jusqu'aujourd'hui.
2. le dénommé UL Hieng (អ៊ុល ហៀង), âgé de 37 ans, marié à LIN Lim (លីន លីម), est né au village de Prâchum (ប្រជុំ), commune de Srè Normong, district de Tram Kâk (ត្រាំកក់), province de Takeo. Ce salaud était agent de renseignements avec le grade d'adjudant. Après le 17 avril, il est retourné vivre dans sa province natale jusqu'à présent.
3. le dénommé VOIL Chea (វាល់ ជា), âgé de 38 ans, marié à CHUN Sovan (ជុន ស្វាន), est né au village de Kok Roveang (គោករវាំង), commune de Srè Normong, district de Tram Kâk, province de Takeo. Ce salaud était adjudant-chef. Après le 17 avril, il s'est installé dans la commune de Ang Ta Soam (អង្គតាសោម). Un an plus tard, l'Angkar l'a annexée à la commune de Kus (គុស) où il vivait pendant un mois avant qu'il n'ait demandé à venir vivre dans la commune de Srè Normong où il demeure jusqu'aujourd'hui.

Ces trois *méprisables* fonctionnaires hauts-gradés s'opposent à la coopérative. Ils n'aiment pas les travaux manuels. Lorsqu'ils labourent la terre, ils font en sorte que la charrue ne coupe pas la terre. En plus, ils exhortent les autres à ne pas travailler.

Selon les aveux de ces trois salauds, la raison pour laquelle ils s'énervent tout le temps contre la coopérative, c'est qu'ils doivent travailler sans cesse alors que dans l'ancien régime, ils se sont livrés à l'exercice de leur hégémonie sur les autres, de leur grade et de leur richesse leur permettant de vivre en grande pompe et de se déplacer n'importe où, à leur gré..

Ces trois salauds font partie d'ailleurs des fonctionnaires hauts-gradés qui, suivant le plan de l'*Angkar*, font l'objet d'arrestation.

Voilà tout ce qui ressort des aveux de ces trois salauds.

*Le Parti a décidément  
ordonné d'éliminer ces cinq  
traîtres méprisables.  
Le 27 août 1977  
[Signature]*

Le 25 août 1977

[Signature] Ǻn (អាន)